

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 AVRIL 2019**

Délibération : **N° 2019-04- 58**
 OBJET : **CREDITS ET SUBVENTIONS SCOLAIRES 2019**
 Nomenclature : **7.5.3**

En exercice : 29 membres
Présents : 21
Pouvoirs : 6
Absents : 2
Votants : 27

 Délibération comportant :
 Annexe : /

Le un avril deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt deux mars deux mille dix neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC

Les membres ayant donné un pouvoir :

Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Catherine HENRY, Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Aurora ROOKE, Valérie ROBERT donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX, Hélène JALIN donne pouvoir à Alain BLANCHARD

Les membres absents : Lionel BROSSAULT, Gwénola LEBRETON

Rapporteur : Madame Marie-Madeleine REGNIER

Les crédits et subventions scolaires 2019 sont établis selon les effectifs des écoles au 1er octobre 2018 :

	LA CHESNAIE	J. FRAUD	A. VINCENT	STE THERESE (élèves treilliérais)
Nb classes	7	11	12	14
Nb élèves	182	292	316	339
Maternels	182	110		134
Elémentaires		182	300	205
Elèves CM2		32	61	39

Il est proposé d'accorder les crédits et subventions scolaires tels que présentés ci-dessous aux écoles publiques, privée et aux associations concernées dans le cadre des projets d'école, pour l'année 2019.

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20190401-2019-04-58-DE
 Date de télétransmission : 03/04/2019
 Date de réception préfecture : 03/04/2019

Dépenses obligatoires	Fournitures scolaires	32.99 € par élève
	Renouvellement manuels	13.18 € par élève élémentaire
	Fournitures bureau	363.93 € par école
	Pharmacie	0.70 € / élève de classe maternelle 0.30 € / élève de classe élémentaire
	Transports	180 € par classe
Dépenses facultatives	Arbre de Noël	4.12 € par élève
	Livres pour CM2	15.47 € par élève CM2
	Classes transplantées avec hébergement (minimum 1 nuit)	7,73 € /nuitée (subvention plafonnée à 2 506 € / école)
	Projet pédagogique : sorties pédagogiques (entrées, intervenants)	7,61 € /élève de classe maternelle 5,08 € /élève de classe élémentaire
	Rencontres sportives école Ste Thérèse	500 €
Subventions	Association Euro-école	830 €
	Prévention routière	600 €

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'ACCORDER les crédits et subventions scolaires tels que présentés ci-dessus, aux écoles publiques, privée et aux associations concernées dans le cadre des projets d'école pour l'année 2019.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 01 avril 2019
Le Maire, Alain ROYER



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20190401-2019-04-58-DE
Date de télétransmission : 03/04/2019
Date de réception préfecture : 03/04/2019